

VILLE de MONTBONNOT SAINT-MARTIN (38330)

N°05

Nombre de conseillers en exercice : 29 présents : 22 votants : 29 nombre de voix pour : 29 nombre de voix contre : 00 abstention : 00 NPPV : 00

OBJET:

MODIFICATION des COMMISSIONS

Certifie exécutoire

Transmis en Préfecture ou Sous-préfecture le : vendredi 24 mars 2023

Publié sur le site Internet www.montbonnot.fr le: 24 MARS 2023



République Française Département de l'Isère Arrondissement de Grenoble Canton de Meylan

20230014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt trois

le 21 mars

le conseil municipal de la commune de MONTBONNOT-SAINT-MARTIN dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Dominique BONNET, Maire.

Date de convocation du conseil municipal: 14 mars 2023

Présents: M. Dominique BONNET, Maire - Mmes, MATHIEU, ROLIN, LE BARRILLEC - Mrs FARRUGIA, CLAPPAZ, BOIS, Mmes, BRULEBOIS-VIOTTO, BENSA-RAIEVSKI, Adjoint(e)s -**SPALANZANI** BARONI, PARENDEL, Mrs CARBONE, BAUSSAND, COOUET, ISAAC, PERIN, VINTI. MAFFET, HEILLIETTE, LEIFFLEN, DESPRÉS.

<u>Pouvoirs</u>: Mmes SONJON (pouvoir à Gilles GARRUGIA), HALLÉ (pouvoir à Laurent COQUET), CARRÉ (pouvoir à Laurence BENSA - RAIEVSKI), FAVAND (pouvoir à Véronique BRULEBOIS-VIOTTO) - Mrs DESCHARRIERES (pouvoir à Dominique BONNET), VIGNON (pouvoir à Roger BOIS), KLEIN (pouvoir à Laurence LE BARRILLEC).

Mme Marie-Béatrice MATHIEU est nommée secrétaire.

Le Maire rappelle que, conformément à l'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal peut former des **COMMISSIONS** dont le Maire est le Président de droit. Toutefois, elles peuvent désigner un Vice-président qui peut les convoquer et les présider, si le Maire est absent ou empêché.

Par délibération du 25 mai 2020, le conseil municipal a constitué diverses commissions communales, commissions qui ont évolué par délibération en date du 26 janvier 2021.

A ce jour, Madame Caroline HALLÉ, membre du conseil municipal, a exprimé son souhait d'intégrer la <u>Commission Urbanisme et aménagement du territoire ainsi que la Commission Information et Vie des quartiers</u>.

Monsieur **Paul KLEIN**, membre du conseil municipal, a exprimé son souhait d'intégrer la <u>Commission Information et Vie des quartiers ainsi que la Commission Environnement développement durable et <u>énergies</u>.</u>

Monsieur Jean-Baptiste PERIN, membre du conseil municipal, a exprimé son souhait d'intégrer <u>la Commission Urbanisme et aménagement du territoire ainsi que la Commission Jeunesse et Petite enfance.</u>



Le Maire propose au Conseil municipal de bien vouloir procéder à une nouvelle élection des commissions concernées par ces demandes.

Conformément à l'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le maire propose à l'assemblée de procéder par un vote à main levée :

Voix Pour : 29 Voix Contre : 00

Cette proposition est adoptée à l'unanimité de ses membres présents et représentés.

COMMISSION INFORMATION ET VIE DES QUARTIERS Dominique BONNET	
Laurence LE BARRILLEC	
Virginie SONJON	
Anne-Marie SPALANZANI	
Xavier VIGNON	
Daniel LEIFFLEN	
Caroline HALLÉ	
Paul KLEIN	



COMMISSION URBANISME AMENAGEMENT DU TERRITOIRE		
Dominique BONNET		
Laurent COQUET		
Patrick DESCHARIERRES		
Alexis ISAAC		
Anne-Marie SPALANZANI		
Marie-France CARRÉ		
Agnès ROLIN		
Jérôme VINTI		
Claude BAUSSAND		
Daniel LEIFFLEN		
Laurence RAVEISKI-BENSA		
Caroline HALLÉ		
Jean-Baptiste PERIN		



COMMISSION ENVIRONNEMENT DEVELOPPEMENT DURABLE ENERGIES Agnès ROLIN Caroline HALLÉ Marie-France CARRÉ Alexis ISAAC Jean-Franck BARONI Jean-Baptiste PERIN Laurence RAVIESKI-BENSA Catherine FAVAND Isabelle DESPRES Véronique BRULEBOIS-VIOTTO Paul KLEIN

COMMISSION JEUNESSE PETITE ENFANCE	
Virginie SONJON	
Gilles FARRUGIA	
Laurence LE BARRILLEC	
Flavie PARENDEL	
Agnès ROLIN	
Nadine HEILLIETTE	
Jean-Baptiste PERIN	

2 4 MARS 2023
Service and Commer

Les autres commissions restent inchangées.

Le secrétaire de séance, Marie-Béatrice MATHIEU Fait à Montbonnot Saint-Martin,

les jour, mois et an susdits

Le Maire,

Dominique BONNET

La présente délibération modifie les délibérations du 25 mai 2020 et du 26 janvier 2021 relative au même objet.